

CHARTRE D'ENGAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE DU CENTRE HOSPITALIER DE MOULINS-YZEURE

Le Centre Hospitalier de Moulin-Yzeure a élaboré sa politique de développement durable, s'efforçant de mener une gestion économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable à moyen et long terme. Les trois volets du développement durable sont globalement intégrés dans les pratiques professionnelles.



NOTRE ENGAGEMENT ET NOS VALEURS.

Les activités des établissements de santé ne sont pas sans conséquence pour l'environnement et leurs effets constituent désormais une préoccupation majeure pour notre hôpital.

Conscient de cette situation, le CHMY s'engage dans une politique de développement durable volontaire et dynamique afin de prendre en compte les impacts sociaux, économiques et environnementaux au sein de ses organisations et dans ses relations avec les parties prenantes.

Bon sens et responsabilité nous poussent à passer la vitesse supérieure dans la réduction de nos impacts, tout en maintenant notre engagement pour l'excellence en matière de qualité et de sécurité des soins.



VOLET ENVIRONNEMENTAL

Réduire nos émissions de gaz à effets de serre et préserver l'environnement des dégâts causés par la pollution, la surconsommation et l'épuisement des ressources :

- Réduire, mieux trier et valoriser nos déchets,
- Favoriser des déplacements domicile-travail "décarbonés",
- Réduire l'empreinte carbone des solutions numériques,
- Réaliser un suivi de la toxicité de nos effluents liquides.



VOLET ÉCONOMIQUE

Développer une politique d'achat écoresponsable :

- Réaliser des achats favorisant l'économie circulaire,
- Surveiller et réduire nos consommations d'énergies, d'eau et de fluides médicaux,
- Développer les critères environnementaux dans nos achats.



VOLET SOCIAL

S'engager en faveur de la qualité de vie au travail :

- Améliorer l'accueil des usagers et l'emploi des personnes en situation de handicap,
- Sensibiliser nos agents et usagers au développement durable,
- Développer une démarche participative.

Le CHMY s'engage à mettre en œuvre les engagements énoncés, mesurer son action au moyen d'indicateurs et communiquer ses résultats auprès des instances et des agents. Un document stratégique de développement durable reprenant ces engagements sera élaboré. Le CHMY communiquera également ses résultats à l'Observatoire du développement durable réalisé par l'Agence Nationale d'Appui à la Performance (ANAP).



Centre hospitalier
MOULINS YZEURE

Laurence GARO
Directrice

Yann LE FLOCH

Président de la Commission de Soins Infirmiers,
Rééducation et Médico-Techniques

Davy MURGUE

Président de la Commission
Médicale d'établissement